

**RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU**  
**Du Vendredi 24 Juin 2022 à 15h00**  
**Au sein des locaux communautaires de Poix Terron**

**Date de convocation des conseillers : 16/06/2022**

**Délégués présents :** Bernard BLAIMONT ; Daniel THOMAS ; Jean – Marie OUDART ; Marie – France KUBIAK ; Jean – Paul DOSIERE ; Pascal MAUROY ; Bernard MAIRIEN ; Guy CAMUS ; Yves BREDY ; Alain LAMORLETTE ; Gilles DUANT ; Didier BEGAUD ; Sébastien LAURENT ; Jean – Luc PETRE ; Thierry MERCIER ; Benoît DELETANG.

**Absents :** Lionel VUIBERT (excusé) ; Nicolas POIRET (excusé **pouvoir à Yves BREDY**) ; Chantal HENRIET (excusée) ; Cédric PATE (excusé **pouvoir à Bernard BLAIMONT**) ; François JUSTINE ; Christian BELLOY (excusé).

**Invitées :**

Mélanie LESIEUR - Conseillère Départementale (présente) ; Brigitte LOIZON - Conseillère Départementale (excusée).

Approbation du compte rendu du Bureau du 8 juin 2022 **à l'unanimité** sans remarque.

Partie échanges pour préparer les décisions du Conseil du 29 juin 2022 :

- Arbitrage pour la répartition finale de la dotation du Contrat de Territoire :

Les 36 dossiers déposés « recevables » représentent des demandes d'aide à hauteur de 712 291 € pour 632 507 € de dotation restante soit un dépassement de près de 80 000 €. Cependant il est possible de réduire ce dépassement avec :

- L'abandon de l'aide de 64 500 € pour la rénovation du corps des logis du Relais de Poste de Launois sur Vence à la suite des résultats de l'appel d'offre,
- Une partie de ces 64 000 € pourrait être utilisée pour renforcer l'aide sur le dossier de création de carrière de dressage des chevaux ardennais beaucoup plus coûteux (aide portée de 20 000 € à 53 000 €),
- La possible réduction des dépenses de certaines opérations de voirie par le Département (requalifiées en travaux de gros entretien non subventionnables) 2 à 3 dossiers soit réduction de 20 000 € à 25 000 € d'aide,
- Le décompte définitif de la dotation restante par le Département en attente.

Ainsi le dépassement pourrait être inférieur à 40 000 €. Dans ces conditions il est proposé comme évoqué lors des commissions de secteur de réduire l'ensemble des demandes d'aide de 4 à 5 %.

→ Vote du Bureau à la majorité, 3 membres demandant de ne pas réduire les aides sollicitées par les communes malgré le dépassement de l'enveloppe de l'axe 2.

**Autres préparations pour le Conseil :** Avis favorable unanime à la suite des commissions de secteur.

Partie délibérations :

**1) Attribution marchés de travaux et avenants :**

- Rénovation de l'ancien logis du maître de poste du Relais de Poste de Launois sur Vence : Attribution du marché et financement

Sur proposition de la CAO, le Bureau attribue **à l'unanimité** le lot 09 – REVETEMENT DE SOLS CARRELAGES – FAIENCES à CFB pour une offre de base de 7 883 € H.T.

le lot 11 – COUVERTURE ARDOISE : SARL CARBILLET FRERES pour une offre avec option PSE pose à pureau entier au crochet inox pré-patinés de 57 926.50 € H.T.

Les lots 3 (plâtrerie) et 8 (peintures) non pourvus seront relancés.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL est validé à l'unanimité avec demande de subvention de 250 000 € à solliciter auprès de la Région au titre du PTRTE.

Sur une dépense travaux corps de logis + scénographie de 716 227€

DETR19 30% 154 200€

DSIL21 10.5% 75 204€

**Région 250 000€**

Leader (hors scénéo) 80 000€

Crêtes Préardennaises 21.9% 156 823€

- Démolition de la friche SOCOTEP à Signy L'Abbaye : attribution des marchés et demande de subvention

Sur proposition de la CAO, le Bureau attribue à l'unanimité : le lot 1 – DEMOLITION - DESAMIANTAGE à SAS FERRARI pour une offre de base de 73 947.50 € H.T.

Le lot 2 – BARDAGE - COUVERTURE à NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR pour une offre de base de 22 992.31 € H.T.

Le plan de financement suivant est validé à l'unanimité sur un coût de 130 750 € HT avec aide sollicitée de 40 % auprès de la Région :

Contrat de ruralité (Etat) – 40 % - obtenu 52 299 €

Région – dispositif Friche industrielle – 40 % 52 299 €

Crêtes Préardennaises – 20 % 26 152 €

- Zone d'activités de Boulzicourt : vente du lot n°6 de 2 034 m2 choix de l'entreprise

Le Bureau décide à l'unanimité de retenir la candidature de Nicolas Doucet plombier chauffagiste à Champigneul sur Vence (vente au prix fixé par le Conseil à 12,50 €/ m2 soit 25 425 €).

- Aménagement de la tranche 2 de la zone d'activités de Faissault : Attribution du marché et plan de financement prévisionnel

Sur proposition de la CAO le Bureau attribue à l'unanimité le lot unique – VOIRIE RESEAU DIVERS à SAS COLAS ETABLISSEMENT ARDENNES à SEDAN pour une offre de base de 182 704.55 € H.T.

Le financement actualisé suivant est validé à l'unanimité pour un coût total de 358 469 € :

DETR 2021 plafonnée (obtenue) 97 182 €

Contrat de territoire actualisé (sollicité) 40 430 €

Vente des terrains 149 100 €

Crêtes Préard. (20%) 71 757 €

- Remise à niveau voie ferrée capillaire Sud Ardennes : avenant n°2 au lot 1 et marché complémentaire signalétique

Sur proposition de la CAO, le Bureau valide à l'unanimité :

Avenant n°2 au lot 1 « Travaux voie »

Les modifications concernent le repérage des traverses à remplacer (9 700 ml initialement - 18 070 ml au final), les quantités de traverses remplacées (4 059 contre 3 400 prévues), le bourrage de voie (18 km contre 12 prévus), le décapage de voies et des moins-values sur la révision du platelage du PN 3 sur la section Acy Romance/Rethel non réalisée.

Plus value	50 068,00 € HT soit + 6%
Moins value	-19 031,80 € HT
soit un total en plus value de	<b>31 036,20 € HT</b> soit + 3.73 %

- **Marché complémentaire : Signalisation des passages à niveau**  
L'entreprise MARQUAGE KELLER a fourni un devis pour la fourniture et la pose de la signalisation sur 9 passages à niveaux d'un montant de 3 781 € H.T. Un marché complémentaire est passé sans publicité ni mise en concurrence.  
Le coût global de l'opération passe de 1 066 357.44 € à 1 097 393.64 € H.T.

- **Rénovation thermique du pôle scolaire de Chaumont Porcien : avenant n°1 au lot 1**

Sur proposition de la CAO, le Bureau valide à l'unanimité :  
Avenant 1 au lot 1 : Menuiseries extérieures aluminium – Entreprise ZUCCARI

Coût supplémentaire des marchandises	59 901 € H.T.
Plus-value	38 140 € HT
Moins value	63 210 € H.T.
Montant de l'avenant 1 :	34 831 € HT soit + 7.56 %

Des subventions complémentaires sont à solliciter pour financer ce surcoût qui est à la charge du SIVOM Jean Mermoz (Communauté de Communes maître d'ouvrage déléguée).

Contrat de Territoire (Département) - 25 %	8 707 €
DETR 2023 - 25 %	8 707 €
Reste à charge SIVOM	17 417 €

- **Construction du béguinage de Poix Terron : avenant n°1 au lot 13.**

Sur proposition de la CAO le Bureau valide à l'unanimité l'avenant n°1 du lot 13 pour la clôture des terrasses en retenant le devis d'un montant de 11 560 € HT soit 5,60% du montant du marché initial.

**2) Aide aux associations :**

- **Aide aux évènementiels 2<sup>ème</sup> répartition 2022 :**

Sur proposition de la commission, le Bureau valide à l'unanimité les aides suivantes :

**Pièce de Théâtre par la Cie Ludus** le 7 mai à Warnécourt, aide forfaitaire de 150 € à l'association Warnécourt animation.

**Mini tour des Crêtes et trophée régional des écoles de vélo** les 4 et 5 juin sur secteur de la Vence, aide de 15 % soit 1 374 € à l'Entente Cycliste Villers Semeuse Boulzicourt.

**Journée Mondiale de la Marionnette** le 18 mars à Attigny, aide forfaitaire de 300 € à l'association Sport Loisirs de Vaux-Champagne.

**Comice Agricole** le 8 mai à Jandun, aide de 15 % soit 320 € à l'association Ardennes Génétique.

**Partons À La Campagne** du 11 au 17 juillet à Chaumont-Porcien, aide de 15 % soit 1 027 € à l'association « Partons à la Campagne »

**Jazz sous les Halles** du 15 août au 2 septembre à Warnécourt, Wasigny, Saint Jean Aux Bois, Signy-l'Abbaye et Chesnois Auboncourt, aide de 15 % soit 908 € à l'association « De Bouche à Oreilles »

- Aide sous forme de sponsoring

**Championnat de France UNSS de RAID** à La Réunion du 4 au 6 mai pour 4 collégiens de Signy-l'Abbaye.

Le Bureau décide à l'unanimité un soutien sous forme de sponsoring à hauteur de 2 500 € à l'association sportive du collège.

- Aide aux accueils de loisirs pour les vacances d'avril 2022 :

Le Bureau décide à l'unanimité les aides suivantes :

ASSOCIATIONS	Été 2021 (nombre d'heures)	SUBVENTION (en €)
Chaumont Porcien (AMAP)	544 h <sup>(1)</sup>	217.60 €
Boulzicourt (Espace vie sociale)	1 080 h <sup>(1)</sup>	432 €
Attigny	685 h <sup>(1)</sup>	274 €
Lucquy	738.75 h <sup>(1)</sup>	295.50 €
Poix-Terron	3 089 h <sup>(1)</sup>	1 235.60 €
Thin le Moutier	635.50 h <sup>(1)</sup>	254.20 €
Wassigny	600.75 h <sup>(1)</sup>	240.30 €
Prix les Mézières	836.95 h <sup>(2)</sup>	167.39 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 116.59 €</b>

### 3) Demande de subvention au titre du Contrat de Territoire :

Le Bureau valide à l'unanimité les demandes d'aides suivantes :

- Acquisition foncière anciens Transports Druart à Poix-Terron, 20 % soit 137 000 €, acquisition foncière extension zone d'activités de Boulzicourt 20 % soit 22 000 €, acquisition et travaux friche Vivescia Poix-Terron 20 % soit 50 000 €, carrière de dressage chevaux ardennais à Launois sur Vence 20 % soit 53 000 € et 2<sup>nde</sup> tranche zone d'activités de Faissault 40 430 €.

### 4) Service à la population :

- Modification de la convention de mise à disposition du gymnase d'Attigny concernant les surfaces et la propriété

Le Bureau valide à l'unanimité les modifications.

- Vente de petits équipements de cuisine issus des crèches à La Baraudelle d'Attigny.

Le Bureau décide à l'unanimité de vendre un robot blixer à l'euro symbolique à l'association de Foyer de Vie de la Baraudelle.

### 5) Tourisme :

- Signature d'une convention de mise à disposition de 12 vélos électriques avec la SAS King Park à Rilly sur Aisne.

Le Bureau décide à la majorité (1 abstention) de signer la convention.

## 6) Budget :

- Inscription de créances irrécouvrables sur les budgets Ordures Ménagères et Assainissement.

Le Bureau accepte à l'unanimité les admissions suivantes proposées par la Trésorerie :

→ non valeur clients irrécouvrables :

Redevances ordures ménagères 6 220,16 €

Redevance assainissement 341,53 €

→ en créances éteintes pour des entreprises avec jugement de clôture d'insuffisance d'actifs

Redevances ordures ménagères 1 013,90 €

- Engagement de l'emprunt pour les travaux des locaux communautaires.

Le Bureau décide à l'unanimité de reporter cet emprunt sur le dispositif prêt BEI en octobre.

## 7) Questions diverses :

- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et à la Région pour l'étude mener par la FREDON (entretien des espaces verts communautaires) :

Le Bureau décide à l'unanimité de réaliser le plan de gestion différenciée des espaces verts de la Communauté de Communes par la FREDON Grand Est pour un coût de 5 472 € TTC et à solliciter l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (50%) et la Région Grand Est (30 %) pour une aide financière.

- Nouvelle convention de refacturation pour le financement du poste de l'intervenante sociale en gendarmerie de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg :

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement de cette nouvelle convention avec une participation de 5730 € (22.92%).

- Signature d'une convention partenariale avec l'Association Le ReNard pour la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2023 pour le secteur du site Natura 2000 n°98 « Site à Chiroptères de la vallée de la Bar »

Suite à une baisse du budget prévisionnel le Bureau décide à l'unanimité la modification de la convention.

- Modification de la délibération du précédent Bureau pour engagement ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole :

Le Bureau décide à l'unanimité cette modification (indication du taux plancher = marge de 0,90 %).